



LES AIDES FINANCIÈRES POUR MES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Quelles sont les aides financières auxquelles je peux prétendre pour mes travaux d'économie d'énergie ?

Il existe des aides financières pour la rénovation énergétique pour tous, mais celles-ci dépendent des travaux envisagés et des revenus (Revenu Fiscal de Référence).

Rdv sur www.pays-stmalo.fr à la rubrique > Le pays à votre service > Maison de l'habitat



[LES DETAILS DANS LE GUIDE COMPLET DES AIDES](#)

Les dispositifs d'aides sur le territoire :

Eco-prêt à taux 0% - EcoPTZ / TVA réduite à 5,5% / Certificat d'Economie d'Énergie (Prime des fournisseurs)- CEE / MaPrimeRénov'- MPR / MaPrimeSérénité (Rénovation Globale uniquement)

CONDITIONS :

- Fournis et posés par un professionnel RGE – Reconnu Garant de l'Environnement.

Un annuaire est disponible sur <https://france-renov.gouv.fr/>

- Respecter les [critères de performance Basse Consommation](#)

LES ETAPES :

① Vérifier sa catégorie de ressource : Bleu/Jaune/Violet ou Rose

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	15 262 €	19 565 €	29 148 €	supérieur à 29 148 €
2	22 320 €	28 614 €	42 848 €	supérieur à 42 848 €
3	26 844 €	34 411 €	51 592 €	supérieur à 51 592 €
4	31 359 €	40 201 €	60 336 €	supérieur à 60 336 €
5	35 894 €	46 015 €	69 081 €	supérieur à 69 081 €
par personne supplémentaire	+ 4 526 €	+ 5 797 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

➔ [CONSULTER LE BAREME POUR CONNAITRE LE MONTANT DES PRIMES](#)

A partir de la page 13. En fonction des ressources et des travaux – **Attention les montants sont donnés à titre indicatif**

② Réaliser ou posséder un ou des devis avec un professionnel RGE - Reconnu Garant de l'Environnement : annuaire sur <https://france-renov.gouv.fr/>

Devis en main non signé et définitif (prêt à signer) avec les professionnels

③ **Faire votre demande** de prime.s/subvention.s sur les plateformes en ligne dédiées [CEE et MaPrimeRénov']

Création de compte/dépôt de dossier – la confirmation du dépôt se fait par retour mail

④ **Signer votre devis** et verser l'acompte aux professionnels

⑤ **Réaliser vos travaux** avec les professionnels

⑥ **Facture en main**

Retourner sur les plateformes en ligne dédiées [CEE et MaPrimeRénov'] pour **valider et clôturer** votre demande de prime.s/subvention.s avec la facture

Les montants seront versés par virement (ou par chèque).

➔ **Dans le cadre d'une demande en « Rénovation globale » avec les BONUS sortie de passoire et BBC**

Attention non cumulable avec les primes « individuelles » action par action

Si **Revenus supérieurs/Rose** ou **Revenus intermédiaires/Violet** - CEE + MaPrimeRénov'

Obligation de réaliser un audit énergétique avec un Bureau d'étude RGE qui justifie un gain énergétique minimum de 55%

Si **Revenus Modestes/Jaune** ou **Revenus très modestes/Bleu** - MaPrimeSérénité

Ce préinscrire sur : monprojet.anah.gouv.fr

Obligation de réaliser une évaluation énergétique avec un opérateur/AMO qui justifie un gain énergétique minimum de 35%.



	Démarche	QUI ? QUOI ?	LIMITE
Certificats d'Economies d'Energie – CEE Aussi appelés : prime énergie, coup de pouce, prime à la conversion de la chaudière, ...	Demande en ligne avant la signature des devis sur les sites des fournisseurs d'énergie. Liste non exhaustive : www.primesenergie.fr ; www.prime-energie-edf.fr ; www.nr-pro.fr ; www.monespaceprime.engie.fr ou le comparateur du ministère pour le remplacement de votre chaudière: https://www.ecologie.gouv.fr/prime-chaudieres-et-les-dispositifs "Coup de pouce Isolation et Chauffage"	Bâtiment + 2ans. Propriétaire occupant, bailleur, locataire. Résidence principale, secondaire. Logement, commerce, tertiaire, autre, ...	Une prime par action de travaux. Peu de limite NON CUMULABLE avec Ma Prime Sérénité jusqu'au 30 juin 2022.
MaPrimeRénov' - MPR	Demande en ligne avant la signature des devis / avant le démarrage des travaux sur : maprimerenov.gouv.fr	Logement + de 15 ans. Résidence principale. Propriétaire occupant, bailleur, syndicats de copropriétaires.	Maximum 20 000€ sur 5 ans Maximum pris en compte 100m ² pour l'isolation
Eco-prêt à taux à taux 0% - ECOPTZ	Auprès de votre banque	Logement + de 2 ans. Résidence principale. Propriétaire occupant, bailleur, copropriété, SCI non soumise à l'impôt sur les sociétés dont au moins un des associés est une personne physique.	Maximum 50 000€ sur 20 ans
Prêt avance rénovation - Hypothécaire	Auprès des banques, actuellement le crédit mutuel et la banque postale. Remboursement à la vente ou succession.	Tout public	Sur 20 ans
TVA réduite 5,5%	Applicable par l'artisan sous conditions de respecter les critères de performance BBC. <i>Aussi pour Volet et Porte d'entrée</i>	Logement + de 2 ans. Résidence principale, secondaire. Propriétaires occupants, bailleurs, syndicats de propriétaires, locataire et occupant à titre gratuit, les sociétés civiles immobilières.	
MaPrime Sérénité	Demande en ligne avant la signature des devis sur : monprojet.anah.gouv.fr	Logement + 15 ans. Propriétaire occupant, bailleur, copropriétaire pour des copropriétés fragiles.	Si Prêt à taux zéro il y a moins de 5 ans. Sauf sur Saint-Malo Agglomération. NON CUMULABLE avec Ma Prime Renov' pour les mêmes travaux. NON CUMULABLE avec les CEE pour les mêmes travaux jusqu'au 30 juin 2022.

Guichet de la rénovation énergétique des Communautés du pays de Saint-Malo
- Maison de l'habitat 02 99 21 17 26 (permanence téléphonique 13h30 à 17h30)
– infoenergie@pays-stmalo.fr